

Réunion UNIRetraités Ile de France

Esat Berthier
Vendredi 22 novembre 2024



The slide features a white background with blue geometric shapes on the left and right sides. The title and date are centered in blue text. The logo is a blue rectangle with white text.

1

Les actus UNIR

Maud Giloux
Secrétaire Générale UNIRetraités CFE-CGC



The slide features a white background with blue geometric shapes on the left and right sides. The title and speaker information are centered in blue text. There is an illustration of four white figures assembling a colorful puzzle. A grid of logos is displayed on the right, and the main logo is at the bottom left.

2

Projet de loi de financement de la sécurité sociale



Réduction du déficit public 6,1 %

- ☐ Calendrier
 - ☐ JO avant le 31 décembre 2024

☐ Préserver le modèle social

- Contrôle des dépenses
- Actions contre la fraude
- Soutien aux soins et à la santé mentale

3



Absence loi Grand Âge

- 5 % de remboursements
 - Médicaments
 - Consultation médicale
 - Vers les complémentaires santé
- Report de la revalorisation des retraites
 - 1 janvier 2025 au 1 juillet 2025
 - 1,8 % au 2,3 %
 - Laurent Wauquiez
 - 0,8 % ~~-0,9%~~ au 1^{er} janvier 2025
 - Petites retraites 1 juillet 2025

4



Abattement forfaitaire de 10 %
 Augmentation de la CSG - salariés : 9,2 %- 8,3 %
 Si :
 Contribution de solidarité pour l'autonomie CSA :
 + 1 jour ou 7 heures
 Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie CASA :
 03 % - 0,6 %
 Assurance complémentaire : reste à charge
 Réversion
 Frais de succession

5



6



- Défense du pouvoir d'achat des retraités par l'indexation sur les salaires, la revalorisation des pensions au moins à hauteur de l'inflation, le rattrapage des pertes subies.
- Défense des pensions de réversion.
- Défense de l'accès aux soins dans le cadre du 100% Sécu.
- Défense des services publics, en particulier ceux de proximité : hôpitaux, EHPAD, SSAD, etc.

Justice pour une revalorisation des pensions

<https://chnq.it/FCzPZYDXvD>

3 décembre 2025

7

Nouvelle identité visuelle 



Déclinaisons possibles



- ▶ Plus clair, plus lisible, Un logo à utiliser désormais
- ▶ Déclinaison pour chaque département envoyée aux Délégués départementaux

8

Circuit de l'information

- ▶ Désormais, envoi direct aux DD et CDCA des informations par l'UNIREtraité
- ▶ Révision de la lettre d'information de l'UNIREtraités IDF
- ▶ Veille presse réalisée par l'UNIREtraités IDF accessible à tous via Flipboard
 - ▶ Thème retraite
 - ▶ Thème grand âge



9

ÉLECTIONS TPE

25 novembre au 9 décembre 2024



- ▶ 5 millions de salariés concernés
- ▶ Entreprises de moins de 11 salariés
- ▶ Résultats le 19 décembre



10

Présentation Transition Emploi-Retraite

Franck MARTIGNONI Secrétaire Général IPRC CFE-CGC
Vendredi 22 novembre 2024

27

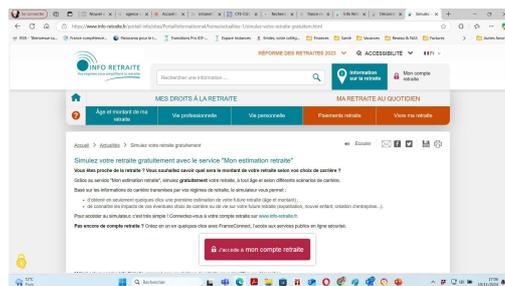
Sommaire

- La retraite, ça se construit, ça se prépare
- Info Retraite (www.info-retraite.fr)
- Le choix et les modalités du départ
- La Retraite Progressive
- Le cumul Emploi Retraite

28

La retraite, ça se construit

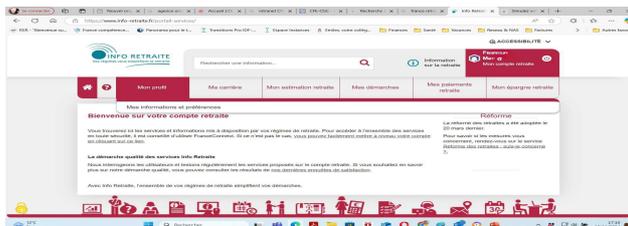
- Anticipation, le maître mot.
- Info Retraite (www.info-retraite.fr/portail-services/ier) les fondations



29

France Retraite

- Votre « Site » de chevet pour préparer ce voyage
- Ce site se présente ainsi :
 - Ma Carrière
 - Mon Estimation Retraite
 - Mes Démarches
 - Mes Paiements Retraite
 - Mon Epargne Retraite



30

France Retraite

- Ce site vous donne accès à :
 - Ma Carrière
 - Voir ma Carrière
 - Corriger celle-ci
 - Mon Estimation Retraite
 - Avoir une Estimation de montant de ma Retraite
 - M@rel... jouer avec les options, Calculer et donc CHOISIR son option de sortie
 - Mes Démarches
 - Demander ma Retraite, Demander ma Réversion, Déclarer mes enfants
 - Corriger ma Carrière
 - Mes Paiements Retraite
 - Le suivi, une fois la retraite liquidée
 - Mon Epargne Retraite
 - Et oui même les contrats d'épargne Retraite sont connus (Big Brother...)

31

• Ma Carrière



• Mon relevé de Carrière (RSI : Relevé de Situation Individuelle)

Détail par année		Durée par régime	Points par régime
Année	Durée		
1980	0 trém.	L'Assurance retraite, MSA (Salarié) 0 trém.(s)	
1981	0 trém.	L'Assurance retraite, MSA (Salarié) 0 trém.(s)	
1982	0 trém.	L'Assurance retraite, MSA (Salarié) 0 trém.(s)	Agric-Arcco 3,17 pts
1983	0 trém.	L'Assurance retraite, MSA (Salarié) 0 trém.(s)	Agric-Arcco 1,88 pts
1985	0 trém.	L'Assurance retraite, MSA (Salarié) 0 trém.(s)	Incantec 13 pts
1987	1 trém.	L'Assurance retraite, MSA (Salarié) 1 trém.	Incantec 14 pts
1988	4 trém.	L'Assurance retraite, MSA (Salarié) 4 trém.	Agric-Arcco 33,51 pts Incantec 2 pts
1989	4 trém.	L'Assurance retraite, MSA (Salarié) 4 trém.	Agric-Arcco 61,22 pts

32

Mes Contrats d'épargne Retraite

Mes contrats épargne retraite

- QUATREM**
 Retraite d'entreprise à adhésion obligatoire (Article 63)
 Entreprise : ASSOCIATION DE MOYENS RETRAITE COMPLEMENTAIRE (AMRC)
- APICIL EPARGNE RETRAITE**
 Plan d'Épargne Retraite Populaire
- MALAKOFF HUMANIS RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE**
 Plan Épargne Retraite Obligatoire - loi Pacte
 Entreprise : ASSOCIATION DE MOYENS RETRAITE COMPLEMENTAIRE (AMRC)

En savoir plus
 Selon les informations transmises par les organismes de gestion de retraite supplémentaire, vous êtes bénéficiaire du ou des contrats d'épargne retraite liés ci-dessous.

33

- Nous avons tous les éléments pour choisir notre date de départ...
- Et surtout, les modalités dans lesquelles nous partons ;
 - Age du départ (64 ans ?)
 - Nombre de Trimestres cotisés (172 trimestres ?)
 - Taux Plein ou pas ... Minoration ?
- Estimation du montant de la pension
 - Régime Général (Max 50% du PASS)
 Ace jour, 23184 euros par an soit 1932 euros par mois (PASS 46368 en 2023)
 - Régime Complémentaire (Nb Point * Valeur du Point)

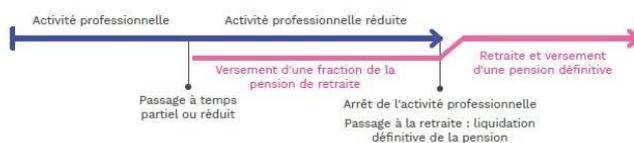
34

La Retraite Progressive

Poursuite d'une activité professionnelle réduite en ayant le versement d'une fraction de la pension de Retraite

Conditions pour utiliser ce dispositif :

- Un âge légal (62 ans)
- Une durée d'assurance d'au moins 150 trimestres
- Passage à temps partiel ou réduit
 - Soit en Temps
 - Soit en Rémunération



35

La Retraite Progressive

Les Démarches :

- Demande à l'Employeur du passage à temps réduit
 - L'Employeur peut refuser et doit le justifier
- Demande à l'Administration
 - Demande de Retraite Progressive

Le Montant de la Pension

- Complément du salaire pour atteindre les 100%
- Montant d'une pension provisoire pour la Retraite Progressive Complémentaire (AGIRC-ARCCO)
 - Les conditions pour avoir la retraite progressive complémentaire sont identiques à celles du régime Général
 - En plus, l'accord de la retraite progressive du régime de base est obligatoire

36

Le cumul Emploi-Retraite

Permet de reprendre une activité professionnelle après un départ définitif à la retraite

Ce dispositif ne s'applique qu'au régime de base

Le cumul emploi-retraite peut être :

- Intégral, cumul de la pension de retraite et de l'activité professionnelle
- Plafonné : les conditions du cumul Intégral ne sont pas remplies
Le cumul est possible mais plafonné



37

Le cumul Emploi-Retraite

Les Conditions à remplir :

- Cumul Intégral
 - Soit le salarié a atteint l'âge légal (64 ans) avec le nombre de trimestre requis (172)
 - Soit le salarié a atteint l'âge du « taux plein » (67 ans)
- Cumul Plafonné
 - Le salarié a entre 64 ans et 67 ans SANS le taux plein (lors de sa prise de retraite), il peut faire un cumul mais...
 - Le cumul de ses nouveaux revenus plus ses pensions de retraite (base + complémentaires) ne doit pas excéder :
 - Soit 1,6 fois le SMIC ... 2882,56 euros au 01 novembre 2024 (1801,6 *1,6)
 - Soit la moyenne mensuelle des revenus d'activité des 3 derniers mois civils

38

Le cumul Emploi- Retraite

Cas particuliers :

- Délais de carence de 6 mois si reprise d'activité chez le dernier employeur

Le retraité/salarié doit informer la caisse de retraite de base.

Le régime de la seconde pension

- Cette pension bénéficie du taux plein sans décote si surcote
- Aucune majoration
- Montant maximum de 5% du PMSS (193,20 euros par mois en 2024 : 3864*5%)
- Deuxième liquidation ... définitive ... pas de 3eme
- Pension de réversion possible
- Pas de nouvelle Indemnité de fin de carrière (IFC)

39

Réflexions

- ▶ • Réduction Temps de travail et utilisation du CET.... Cas particulier ... mais 5 ans avant départ retraite
- ▶ • Accords collectifs de retraite progressive ... avec dispense activité Utilisation des IFC
- ▶ • Auto-entrepreneuriat

40

Avis obligatoires du CDCA : Conseils et bonnes pratiques

Maud Giloux,
Secrétaire Générale UNIRetraitéés CFE-CGC

41

CDCA

AVIS OBLIGATOIRES

- Les schémas départementaux relatifs
aux personnes âgées
aux personnes handicapées
- Le schéma régional de santé
- Le programme de la conférence des financeurs
- Le rapport d'activité de la Maison
départemental des personnes handicapées -
MDPH
- Schéma régional des mandataires judiciaires à
la protection des majeurs et les délégués aux
prestations familiales
- Un rapport biennal à la CNSA – DGCS - CNCPH

42

CDCA

Conférence des financeurs

CASA : Contribution additionnelle de solidarité
pour l'autonomie

Seul financement de la loi ASV

Financement de projets de préventions

Depuis des financements complémentaires de la
caisse nationale de solidarité pour l'autonomie –
CNSA : aidants – logement inclusif.

43

Conférence des financeurs



44

Recommandations :

- Prévention
- Accompagnement médico-social et accès aux soins
- Aides humaines – techniques
- Transport
- Logement
- Habitat collectif
- Aide aux aidants
- Maintien à domicile
- Culture
- Loisirs
- Vie associative

45

REPRESENTATIONS EXTERIEURES

Commissions d'appels à projets ARS - Conseil départemental
chargée de l'examen des dossiers de création ou extension d'un établissement ou service social ou médico-social où la commission reçoit chaque candidat afin de rendre un avis.

CDAPH Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
chargée de répondre aux demandes formulées par les personnes handicapées concernant leurs droits en matière d'orientation ou d'attribution des aides ou prestations

Comex MDPH
Commission exécutive de la Maison départementale des personnes handicapées
Délibère sur le fonctionnement de la MDPH

Commission local FIPHEP
Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique.

46

REPRESENTATIONS EXTERIEURES

CTS Conseil territoire de santé

contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre, le suivi et l'élaboration du projet régional de santé; participe à l'élaboration du diagnostic territorial de santé

CRSA Commission régionale de la santé et de l'autonomie

Organisme consultatif qui concoure par ses avis à la politique régionale de santé. Evaluation des conditions dans lesquelles sont appliquées et respectées des droits des personnes malades et des usagers du système de santé

Commission départementale d'agrément des mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel

CCA Commission communale d'accessibilité

Suivre l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

47

REPRESENTATIONS EXTERIEURES

Commissions d'appels à projets ARS – Conseil départemental

chargée de l'examen des dossiers de création ou extension d'un établissement ou service social ou médico-social où la commission reçoit chaque candidat afin de rendre un avis.

CDAPH Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

chargée de répondre aux demandes formulées par les personnes handicapées concernant leurs droits en matière d'orientation ou d'attribution des aides ou prestations

Comex MDPH

Commission exécutive de la Maison départementale des personnes handicapées
Délibère sur le fonctionnement de la MDPH

Commission local FIPHEP

Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique.

48

L'expérimentation SPDA Service Public Départemental pour l'Autonomie

- ▶ Désormais inscrit dans la loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir(08/04/24), le SPDA a pour ambition de mettre fin à la logique de «silo» trop souvent constatée par les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs aidant(e)s dans la mise en œuvre effective de leurs droits.
- ▶ Les organisations concernées sont les suivants : Préfecture, CAF, ARS, MDPH, CNAV, CPAM, France Travail... A cela s'ajoute les acteurs de territoires, à savoir CLIC , DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination).
- ▶ Le but est de remplir un seul dossier auprès de l'un de ses organismes et de faire en sorte que ce dossier soit communiqué à tous les autres, sans qu'il y ait besoin de remplir un dossier pour chaque organisme.
- ▶ Ce projet va faire l'objet de plusieurs mois de travail en constituant des groupes de travail pour chaque axe inscrit dans le document.

Information de Marc Decondé - Représentant CDCA PA Hauts-de-Seine

49

Les 4 missions socle du SPDA

- ▶ 1. L'accueil, l'information, l'orientation;
 - ▶ 2. L'instruction des droits
 - ▶ 3. L'appui aux solutions concrètes
 - ▶ 4. Le repérage, la prévention et "l'aller vers«
- ▶ Objectif à terme de fédérer toutes les associations qui œuvrent pour les personnes âgées et handicapées pour les intégrer dans ce dispositif.
 - ▶ Un site à connaître pour l'Île de France : "centraider.fr

50